



AVIS N°052/2025/BVMAC/DG

AMORTISSEMENT DU PRINCIPAL ET PAIEMENT DES INTERETS « EOG 6,25% NET 2023 - 2028 »

La Bourse des Valeurs Mobilières de l'Afrique Centrale porte à la connaissance du public et des intervenants du marché, que l'Etat du Gabon, émetteur de l'Emprunt Obligataire « **EOG 6,25% NET 2023 - 2028** », a procédé le **15 juillet 2025**, au remboursement de la deuxième échéance dudit emprunt d'une somme total de **FCFA 48 314 218 750** (quarante-huit milliards trois cent quatorze millions deux cent dix-huit mille sept cent cinquante) , soit **FCFA 38 651 375 000** (trente-huit milliards six cent cinquante-un millions trois cent soixante-quinze mille) au titre de l'amortissement du principal et **FCFA 9 662 843 750** (neuf milliards six cent soixante-deux millions huit cent quarante-trois mille sept cent cinquante) , au titre du paiement des intérêts y relatifs.

Le coupon net à percevoir par obligation est de **FCFA 3 125** (soit FCFA 2 500 pour le principal et FCFA 625 pour les intérêts) et la date d'ouverture des opérations d'encaissement était fixée au **16 juillet 2025** auprès des guichets des sociétés de Bourse.

Pour toute information complémentaire, veuillez contacter la Bourse des Valeurs Mobilières de l'Afrique Centrale à l'adresse e-mail : bvmac@bvmac.cm.

Fait à Douala, le 13 août 2025

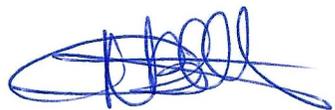
Pour le Directeur Général et par ordre

Responsable Surveillance des Marchés


Achirou MOHAMADOU



Directeur des contrôles


Naice Berty OKOUROU

